

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

RAPPORT

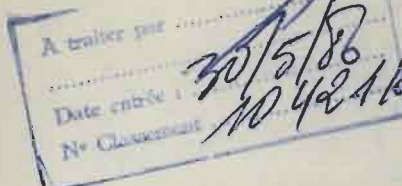
Doc
(1)

Page
(47)

30/05/1986

Kigali, le 30 mai 1986. *BAD*

N° 1466/Fin 07.00/E



Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous transmettre sous ce pli, le rapport de mission de la délégation rwandaise qui a participé aux assemblées annuelles du Groupe de la Banque Afrique de Développement (BAD) tenues à Harare (ZIMBABWE) du 5 au 7 mai 1986.

Les cérémonies d'ouverture ont été présidées par Son Excellence Monsieur Robert G. MUGABE, Premier Ministre du Zimbabwe qui dans son Discours de circonstance, a évoqué les difficultés de l'économie internationale et la crise du développement africain, et lancé un appel en faveur de l'augmentation du capital de la BAD et le démantèlement du système d'Apartheid pour que les pays de la région puissent vivre en paix et se consacrer à leur développement.

Les assises de Harare ont été dominées par l'élection des Administrateurs et la question d'augmentation générale du capital-actions de la Banque Africaine de Développement.

En ce qui concerne l'élection des Administrateurs, il y a lieu de noter que l'opération s'est caractérisée, contrairement aux années précédentes, par une grande sérénité qui dénote un degré de responsabilité et de maturité élevé de la part des membres du Groupe de la BAD, notamment grâce à l'adoption des règles claires que tous les délégués ont essayé de respecter.

Pour notre Groupe électoral (Seychelles, ~~Ethiopie~~, Kenya, Tanzanie, Uganda, Rwanda), le seychellois Grandcourt Robert remplacera Monsieur NDAHIMANA Emmanuel au Conseil d'Administration; son mandat prendra effet à partir du 1er juillet 1986. Avec le système de rotation convenu dans notre Groupe, c'est au tour de l'Ethiopie de désigner l'administrateur suppléant.

Pour ce qui est de l'augmentation du capital-actions de la Banque, l'on se souviendra que cette question avait déjà été abordée au cours des assises de Brazzaville. Le Conseil des Gouverneurs avait alors autorisé le Président de la Banque à entreprendre les consultations avec les pays membres en vue d'élaborer un plan pour la quatrième augmentation générale du capital-actions en vue d'une reconstitution de ses ressources à un niveau lui permettant d'assumer efficacement sa mission.

.../...

Les consultations engagées avec les Etats membres n'ayant pas permis de dégager un consensus pour permettre aux assises de Harare de prendre une décision en conséquence, il a été décidé de créer un Comité ad hoc composé de 18 Gouverneurs pour mener les consultations nécessaires et délibérer sur les modalités de ladite augmentation. Les travaux de ce Comité devront être terminés avec le mois d'octobre pour permettre au Conseil d'Administration d'en transmettre le rapport et le projet de résolution pertinent aux Gouverneurs qui, le 30 décembre 1986 au plus tard, se seront prononcés sur la résolution par un vote par correspondance. Le Groupe dont le Rwanda fait partie sera représenté par le Kenya.

En marge des travaux de l'assemblée, la délégation rwandaise a pu mener des contacts utiles avec les autres délégations et les responsables de la Banque. Avec ces derniers, nous avons pu nous mettre d'accord sur le programme de coopération entre le Rwanda et le Groupe de la BAD au cours des prochaines années. Ces discussions ont aussi été pour nous l'occasion de réitérer notre satisfaction quant à l'état de notre coopération avec le Groupe de la BAD et d'attirer leur attention sur quelques petits problèmes qui peuvent handicaper la bonne exécution de certains projets.

Avec les représentants du Fonds Koweïtien, du Fonds de l'OPEP et du Fonds Saoudien, nous avons évoqué le financement des travaux d'exécution de la route Gitarama-Ruhengeri et plaidé en faveur de l'augmentation de l'enveloppe réservée à ce projet prioritaire. Il a été convenu que le ~~Gouvernement~~ organisera une réunion des bailleurs de fonds concernés, le lieu et la date devant être précisés ultérieurement en fonction de l'état d'avancement des discussions avec tous les partenaires qui ont été contactés à cet effet.

Je Vous souhaite bonne réception de ce rapport de mission et Vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma plus haute considération.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie
HATEGEKIMANA J. Damascène.-

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre (Tous) *a la Prés.*
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à ABIDJAN
S/Couvert de Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération
KIGALI



I. INTRODUCTION

Les Assemblées Annuelles des Conseils des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) se sont tenues conjointement à Harare, Capitale du Zimbabwe, du 5 au 7 mai 1986. Il s'agissait des 22èmes Assemblées pour la BAD et des 13èmes pour le FAD.

La délégation rwandaise qui a participé aux Assemblées Annuelles de la BAD et du FAD était composée de:

- Monsieur HATEGEKIMANA J. Damascène, Ministre des Finances et de l'Economie, Chef de mission;
- Monsieur HATUNGIMANA Callixte, Ambassadeur du Rwanda à Abidjan, membre;
- Monsieur MPATSWENUMUGABO Théodore, Directeur des Etudes et Evaluation au Ministère des Finances et de l'Economie, membre;
- Monsieur TUMUSABE Fidèle, Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, membre.

En tant qu'organe suprême du Groupe de la BAD, les Conseils des Gouverneurs qui sont principalement composés des Ministres des Finances, se prononcent sur les points inscrits à l'ordre du jour, donnent des orientations et des directives à la Direction de la Banque. Et c'est à ce titre notamment que les interventions des Gouverneurs sont suivies avec attention parce qu'elles contiennent des propositions de ligne de conduite à adopter par le Groupe de la Banque.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Séance d'ouverture

a) Discours d'ouverture du Premier Ministre du Zimbabwe

Les cérémonies d'ouverture ont été présidées par Son Excellence Robert G. MUGABE, Premier Ministre du Zimbabwe et Président de la ZANU (Zimbabwe African National Union) qui, à cette occasion, a prononcé un Discours^{plein}/de sagesse et d'enseignements importants.

.../...

Evoquant la crise du développement africain, le Premier Ministre du Zimbabwe a surtout mis en exergue les difficultés de l'économie internationale et la situation économique et politique de l'Afrique Australe parce qu'il est convaincu qu'il s'agit là des problèmes-clés qui, en tant que tels, influent sur la destinée de l'Afrique! Il a rappelé que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine ont, lors de leur 21^e session tenue en juillet dernier, adopté la Déclaration sur la situation économique en Afrique et établi le Programme prioritaire pour le redressement économique du Continent devant servir de base à la session spéciale des Nations Unies prévue au courant de ce mois.

Le Premier Ministre R. MUGABE, s'est réjoui de grands progrès accomplis en matière de coopération inter-africaine. Il a cité en guise d'exemple la création du Fonds de Secours Spécial d'urgence contre la sécheresse et la famine et le projet de création du Fonds Monétaire Africain et a lancé un appel aux Responsables africains pour un renforcement subséquent des liens de coopération inter-africain

Soulignant le rôle qui doit être dévolu au secteur agricole dans le redressement économique du Continent, Il a attiré l'attention des participants sur l'inévitable interaction entre l'environnement et le développement si l'on ne veut pas que le tissu de la société africaine ne soit mis en péril. Il s'est réjoui du fait que le Groupe de la BAD et la CEA se soient déjà saisis de la question.

Le Camarade R. MUGABE a aussi profité des assises de Harare pour demander au Gouverneurs du Groupe de la BAD à procéder à l'augmentation de son capital pour lui permettre de jouer le rôle qui doit être le sien dans la mobilisation des ressources en faveur du Continent.

Concernant les relations avec les pays industrialisés, le Premier Ministre du Zimbabwe a regretté que l'instauration du nouvel ordre économique mondial ne marque pas le pas et que les propositions faites ici et là (Plan Baker, facilités africaines subsahariennes, etc...) ne soient que des mesures ou des réactions à court terme qui ne concernent que des points d'intérêt immédiat pour les pays industrialisés alors qu'il est hautement improbable de s'attendre à de véritables progrès si aucune modification structurelle n'intervient dans les relations économiques internationales.

S'agissant de la situation en Afrique Australe, Il a dit toute son horreur pour le système d'Apartheid qui pratique des massacres quotidiens d'innocents en Afrique du Sud et se livre à la destabilisation et au terrorisme d'Etat contre les pays de la ligne de front. Il a affirmé qu'il n'y aura ni paix ni développement durables dans le sous-continent tant que la Namibie ne sera pas libre, l'Apartheid démantelé et remplacé par un système démocratique. Il a enfin lancé un appel à tous ceux qui sont à même d'exercer une influence sur Prétoria pour qu'ils l'amènent à voir clair avant qu'il ne soit trop tard.

Il a enfin stigmatisé l'hypocrisie de la politique d'"engagement constructif" qui a perdu toute valeur avec l'aide militaire des Etats-Unis à l'UNITA, l'obstruction à l'indépendance de la Namibie et l'intervention armée contre la Libye.

b) Autres Discours prononcés à la séance d'ouverture

Trois autres discours devaient également marquer la séance d'ouverture: le discours du Président sortant des Conseils des Gouverneurs, le Camarade I.O. LEKOUNDZOU, Ministre des Finances de la République Populaire du Congo, celui du Ministre des Finances de la République du Zimbabwe et celui de Monsieur Babacar N'DIAYE, Président du Groupe de la BAD.

Dans son allocution de circonstance, le Ministre Congolais des Finances s'est réjoui de la tenue des assises du Groupe de la BAD à Harare et, à travers le Premier Ministre Robert MUGABE, il a salué le vaillant peuple du Zimbabwe, ses institutions et le sens élevé de solidarité et de coopération africains dont le Gouvernement Zimbabwéen a toujours fait preuve depuis l'accession du pays à l'indépendance. Il a rendu un hommage vibrant à la politique de sagesse et d'audace poursuivie par le Gouvernement du Zimbabwe en vue de restaurer la paix sociale, rétablir la justice, promouvoir le bien-être des masses populaires et des travailleurs, réhabiliter les unités de production et assurer la croissance économique tout en soutenant un effort de guerre larvée imposée de l'extérieur.

Quant à l'Honorable B.T.G. CHIDZERO, Ministre des Finances du Zimbabwe et nouveau Président des Conseils des Gouverneurs, il s'est félicité des résultats obtenus par la BAD et le FAD au cours de l'exercice écoulé (1985), et s'est réjoui des travaux de réflexion qui ont été réalisés par les services de la BAD, que ce soit à propos de la situation économique du Continent et de ses perspectives de croissance ou le rôle que doit jouer la Banque pour la promotion du développement économique et social de l'Afrique.

Pour permettre à la BAD de jouer pleinement son rôle, l'honorable Chidzero a invité ses collègues Gouverneurs à soutenir la Direction de la BAD dans ses efforts de mobilisation des ressources en faveur du Continent et plus particulièrement, à honorer leurs engagements envers la Banque et à participer de façon décisive à l'augmentation du capital social de la Banque.

Concernant le FAD, il a demandé aux non-régionaux de faire preuve de solidarité et d'abnégation en participant à la reconstitution des ressources du Fonds.

Après avoir rendu hommage au travail réalisé par le Conseil d'Administration sortant, le Président Babacar N'DIAYE a, dans son discours-bilan, mis l'accent sur les défis auxquels la Banque est confrontée, les actions qu'elle compte mener pour y faire face et les répercussions de ces actions sur les opérations futures et la structure de la Banque.

Concernant les résultats du Groupe de la Banque, Monsieur N'DIAYE s'est réjoui de ce que les engagements aient progressé de 31%, les décaissements de 84% et le revenu net de 19% pour atteindre 42,76 millions UCB pour la BAD et 16,14 millions UCF pour le Fonds.

Mais avec des résultats aussi remarquables, le Président de la BAD ne verse pas dans l'autosatisfaction, il est au contraire convaincu qu'ils peuvent être améliorés en portant notamment une attention particulière aux décaissements pour que le flux des ressources vers les pays membres régionaux s'accroisse.

Au plan financier, il a révélé que l'admission des pays membres non régionaux a permis de mobiliser un volume important de ressources longues à des conditions avantageuses et que la BAD occupe une position enviable dans les milieux financiers internationaux. Ce qui lui a permis d'emprunter quelques 800 millions de dollars en deux ans.

Pour permettre à la Banque de répondre aux besoins de l'économie africaine par une mobilisation de ressources suffisantes, Monsieur N'DIAYE a lancé un appel en faveur de l'augmentation du capital. Il est d'autant convaincu qu'il est possible de mobiliser davantage de ressources en faveur du Continent que l'élan de solidarité qui s'est manifesté en faveur de l'Afrique ne s'est pas encore éteint et que l'environnement économique international semble plus favorable que par le passé.

C'est dans ce cadre qu'il a été demandé à la BAD de mettre aussi l'accent sur le financement hors-projets en aidant les pays membres régionaux à mettre au point des programmes et politiques macro-économiques appropriés.

Mais pour faire face à ses responsabilités et aux besoins des économies africaines, le Groupe de la BAD doit parvenir à mobiliser des ressources suffisantes. Pour ce faire, il est impérieux qu'il soit procédé à l'augmentation du capital de la Banque et que la cinquième reconstitution des ressources du FAD (1988-1990) intervienne dans les meilleurs délais. Les pays membres non-régionaux ont été priés de faire preuve de générosité lors de la reconstitution des ressources du FAD V.

Mais si la plupart des orateurs ont appuyé la nécessité de procéder à une augmentation du capital de la Banque, il convient aussi de signaler que certains participants se sont déclarés sceptiques quant à l'opportunité d'une augmentation générale du capital-actions de la Banque au moment où certains membres régionaux accusent des arriérés importants dus à des problèmes de trésorerie. Ils ont cependant fini par se rallier aux vues de la majorité moyennant un examen plus approfondi qui sera mené par un Comité ad hoc dont les conclusions seront portées à la connaissance de tous les Gouverneurs dans les meilleurs délais. Il semble néanmoins que même si le principe d'augmentation peut être accepté, il ne sera pas possible d'arriver au niveau souhaité par la Direction de la BAD qui proposait de porter le capital de ladite institution à 12 milliards de dollars.

L'on soulignera aussi qu'un bon nombre d'orateurs non-régionaux ont insisté sur la nécessité de procéder à l'engagement du personnel non-africain en vue de doter la Banque en cadres "compétents". Ainsi donc se confirment les pressions des membres non-régionaux en faveur de l'engagement de leurs compatriotes qui, si l'on n'y prend garde, risquent de faire perdre ou de diluer le caractère africain de l'Institution.

2.3. Colloque sur le secteur privé, son utilité dans le contexte du développement de l'Afrique

Depuis quelques années, à l'occasion de ses Assemblées Annuelles, la BAD invite les participants à réfléchir sur des thèmes qui touchent à des aspects importants du développement de l'Afrique. L'objectif de ces colloques est d'attirer l'attention des Gouverneurs sur des problèmes de politique économique et de susciter leurs réactions pour permettre à la Banque d'adopter, le cas échéant, ses futures orientations en matière de politique ou de programmes opérationnels.

Malgré quelques signes encourageants (reprise de la production alimentaire, baisse des taux d'intérêt et raffermissement des cours de certaines matières premières), la crise socio-économique du Continent est loin de s'estamper car ses causes structurelles demeurent présentes. Il revient au Groupe de la Banque de sensibiliser l'opinion africaine, aider les pays à élaborer des stratégies à long terme et à mobiliser des ressources indispensables à la mise en oeuvre de ces stratégies.

Pour ce faire, le Président N'DIAYE a proposé que l'accent soit porté au progrès de l'agriculture, au rôle de la femme dans le développement, au rôle du secteur privé, sans oublier la rationalisation des structures de la Banque et le recrutement de gestionnaires et de professionnels compétents.

2.2. Déclaration des Gouverneurs

Il convient de rappeler que les Assemblées Annuelles offrent l'occasion aux Conseils des Gouverneurs de donner des directives et des orientations à la Direction de la Banque. C'est à travers les déclarations des Gouverneurs qu'elles sont données.

Les orateurs qui ont pris la parole en ont profité pour rendre hommage au Gouvernement et au peuple zimbabwéens pour l'accueil et l'hospitalité qui ont été réservés aux participants. Ils ont également félicité le Président N'DIAYE pour son élection à la tête du Groupe de la BAD en mai dernier ainsi que pour le programme et les orientations d'activités qu'il compte imprimer à la Banque.

Ils ont tous déploré le marasme économique et social qui caractérise le Continent, et plus particulièrement sa partie subsaharienne. Ils ont stigmatisé la croissance de l'endettement qui va de pair avec la chute des investissements et des exportations, la faiblesse de l'épargne et de la productivité, la dégradation de l'écosystème et la persistance de l'insécurité alimentaire. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité d'opérer des réformes appropriées pour faire face à cette situation préoccupante et ont mis en exergue le fait qu'il faille se méfier de l'aide extérieure qui n'est qu'un palliatif. D'aucuns ont même affirmé que si l'élan de solidarité dont a récemment bénéficié l'Afrique a pu sauver des vies humaines, il est évident qu'il ne saurait perdurer et qu'il est plus que temps pour que notre Continent sache davantage compter sur ses propres forces en opérant une réorientation radicale des politiques suivies.

.../...

Le thème retenu cette année est d'actualité, il revêt une importance cruciale pour les orientations de politique économique de l'heure. Il s'agit du secteur privé et de son utilité dans le contexte du développement de l'Afrique.

Après un exposé du cadre général, deux exposés portant sur l'expérience du Congo et de l'Egypte ont permis d'amorcer un débat très nourri.

Pour le premier orateur (exposé général), il est nécessaire de distinguer la question de savoir comment le prix du bien doit être payé de celle concernant celui qui gère la production. Parmi les raisons qui militent en faveur de la propriété publique, il y a lieu de citer: les monopoles naturels, les pôles dominants, la promotion des secteurs délaissés par l'entrepreneur privé. Il croit cependant qu'au-delà du cadre théorique, il est souhaitable que le secteur public s'intéresse à la production de biens primaires homogènes et se méfie des produits diversifiés qui sont généralement sensibles aux changements de goûts de la part des consommateurs. Il se dira cependant convaincu qu'il est surtout important d'avoir de la considération, de la constance et de la cohérence dans la définition et dans la mise en pratique des politiques économiques délimitant les domaines d'intervention des secteurs publics et privés.

Quant à l'orateur qui a fait le plaidoyer en faveur de l'expérience congolaise, il a fait comprendre que le secteur d'Etat devait jouer un rôle dominant dans l'économie nationale. Selon lui, l'Etat doit contrôler les hauteurs dominantes de l'économie pour assurer que la conduite des branches importantes soit compatible avec ses propres objectifs de développement, au lieu d'être dictée par des intérêts privés, dont les décisions majeures sont souvent prises à l'étranger. Il s'est dit enfin convaincu que seule une gestion saine du secteur public sera le garant de la prospérité économique de la Nation.

Concernant l'expérience de l'Egypte qui est progressivement passée d'une économie de marché avant les années 50 à une économie planifiée reposant sur un secteur public élargi, l'orateur a fait état de résultats satisfaisants tant que l'épargne et l'investissement publics étaient à mesure de financer l'essentiel des investissements envisagés. Mais la croissance de la population et la nécessité d'une croissance accélérée ont imposé une nouvelle politique faisant largement appel aux capitaux privés pour financer les investissements publics. Dans les deux cas, l'économie égyptienne a maintenu les deux secteurs dans une bonne position, en fonction des circonstances.

Le conférencier s'est cependant dit convaincu qu'au vue de l'expérience, c'est le secteur coopératif qui présente de meilleures garanties pour l'avenir parce qu'elle évite la bureaucratie associée au secteur public et le comportement spéculatif du secteur privé.

Au-delà des critères idéologiques qui sont à la base des préférences des uns et des autres, le débat qui a suivi est arrivé à la conclusion qui pourrait être résumée comme suit: l'étatisation et la privatisation en tant que labels politiques ne sont des substituts à la mise en place d'une structure économique adaptée, d'une gestion efficace garantie, et d'une décision délicate sur des questions au coup par coup telles que les politiques de prix, des monopoles, la portée et la justification d'une protection, ou le niveau auquel il pourrait être souhaitable, pour des raisons de justice sociale, de subventionner une entreprise ou un produit.

L'on pourra aussi retenir des débats que la forme de propriété n'est pas une garantie, un laisser-passer pour une meilleure gestion de l'entreprise et de l'économie nationale. Il est cependant apparu, et cela a été souligné par plusieurs intervenants, que la promotion du secteur privé est conditionnée par des taux d'intérêts plus bas au niveau mondial et des taux d'intérêts réels positifs dans nos propres économies.

2.3.1. Examen des points inscrits à l'ordre du jour

Il ressort de l'annexe III que l'ordre du jour des Assemblées comportait 19 points. Comme il sied en pareilles occasions, ces points sont préalablement examinés par les comités directeurs qui en font un rapport circonstancié à l'adresse des gouverneurs tandis que ceux-ci adoptent des résolutions y relatives reflétant leur position sur les principaux points inscrits à l'ordre du jour.

- C'est ainsi que les Gouverneurs ont adopté les résolutions relatives a:
- l'adoption des comptes rendus analytiques de la 21^e Assemblée annuelle de la BAD et de la 12^e Assemblée annuelle du FAD;
 - élection du Bureau des Conseils des Gouverneurs et désignation des membres des comités directeurs de la BAD et du FAD;
 - élection générale des Administrateurs de la BAD et du FAD;
 - adoption du rapport annuel et des états vérifiés des comptes de la BAD et du FAD;
 - affectation du revenu net de l'exercice 1985 de la BAD;
 - affectation du revenu net de l'exercice 1985 du FAD;
 - nomination des commissaires aux comptes de la BAD et du FAD;
 - rapport sur les ressources du FAD;

.../...

- rapport sur la quatrième augmentation générale du capital-actions de la Banque;
- accord de coopération entre la Fondation pour le Développement en Afrique et le Groupe de la BAD;
- accord de coopération entre la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique et le Groupe de la BAD;
- date et lieu de la tenue des prochaines Assemblées.

2.3.2. Adoption des comptes rendus analytiques de la 21^e Assemblée de la BAD et de la 12^e Assemblée du FAD

Les comptes rendus analytiques de la 21^e Assemblée de la BAD et de la 12^e Assemblée qui se sont tenues à Brazzaville du 8 au 10 mai 1985 ont été adoptés moyennant quelques amendements mineurs. Lesdits amendements seront introduits dans le rapport final qui sera envoyé à tous les Gouverneurs.

2.3.3. Election du Bureau des Conseils des Gouverneurs et désignation des membres des comités-directeurs

Le Bureau conjoint des Gouverneurs de la Banque et du Fonds pour la période 86-87 comprend le Gouverneur pour le Zimbabwe comme Président et les Gouverneurs pour la Belgique et le Cameroun comme premier et deuxième vice-présidents.

Le Comité directeur de la BAD comprend les Gouverneurs pour l'Allemagne, l'Argentine, le Burundi, la Chine, l'Ethiopie, la Gambie, le Madagascar et le Maroc.

Le Comité directeur du FAD comprend les Gouverneurs pour l'Allemagne, l'Argentine, le Burundi, la Chine, l'Ethiopie et la Gambie.

Le Gouverneur pour Djibouti remplacera le Gouverneur pour la Côte d'Ivoire au Comité permanent sur les conditions de service du personnel élu.

2.3.4. Election Générale des Administrateurs de la BAD et du FAD

Il convient de rappeler que le mandat des Administrateurs est de 3 ans renouvelables et que le Conseil d'Administration est composé de 18 membres dont 12 représentent les pays membres régionaux et 6 les pays membres non-régionaux. La dernière election générale des Administrateurs s'est déroulée à Nairobi, en mai 1983 au cours de la dix-neuvième Assemblée de la BAD et de la dixième Assemblée du FAD.

Les élections de cette année se sont déroulées avec sérénité, dénotant par là un grand degré de responsabilité et de maturité de la part des membres du Groupe de la BAD. Il y a lieu de signaler aussi que cela a été facilité par le fait que les assises de Nairobi (mai 83) ont été pour les Gouverneurs une occasion de se fixer des règles de conduite à adopter pour la représentation de leurs groupements au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration issu des élections de Harare se présente comme suit:

1. Aboulfadl Mohamed (Maroc)
2. Bala-Gaye Moussa (Gambie)
3. Baehr A. Lutz (Allemagne)
4. Gambray Claude (France)
5. Chihari Mobuyuki (Japon)
6. Da Cunha Neto-Petro (Angola)
7. El-Sherif Muftah (Libye)
8. Grandcourt Robert (Seychelles)
9. Kaaria Tanno (Finlande)
10. Koraien S. Mohamed (Egypte)
11. Magugula T. Glenn (Swaziland)
12. Moussa Pierre (Tchad)
13. Nguionza Godefroy (Cameroun)
14. Proulx Georges (Canada)
15. Sherk R. Donald (U.S.A.)
16. Sy Amidou Oumar (Mali)
17. Tiab Mouloud (Algérie)
18. Unachukwu B.N. (Nigeria)

Par rapport au Conseil sortant, seuls six nouveaux membres rentrent au Conseil. Il s'agit de: Bala-Gaye, Chihari, Da Cunha Neto, Grandcourt, Magugula et Sy Amidou Oumar.

Pour notre Groupe électoral (Tanzanie, Kenya, Ethiopie, Seychelles, Uganda et Rwanda), c'est donc Monsieur Robert Grandcourt des Seychelles qui remplacera Monsieur NDAHIMANA Emmanuel au poste d'Administrateur. Son mandat prendra effet à partir du 1er juillet 1986. Selon le système de rotation convenu dans notre groupe, c'est autour de l'Ethiopie de désigner le suppléant de Monsieur Grandcourt.

.../...

2.3.5. Adoption du rapport annuel et des états vérifiés des comptes

Le rapport annuel pour l'exercice 1985 retrace le climat économique dans lequel le Groupe de la BAD a dû opérer, passe en revue les principales activités du Groupe et présente les états financiers atteints au cours de l'année.

Concernant la situation économique, le rapport souligne que la reprise économique amorcée depuis 1983 dans les principaux pays industrialisés n'a eu qu'une faible répercussion sur le Continent africain qui, malgré quelques indicateurs encourageants, continue de souffrir de la maladie et de la malnutrition, des séquelles de la sécheresse, de la dégradation de l'écosystème et d'une dette extérieure inquiétante.

Préoccupées par la dégradation continue de leurs économies, les Autorités politiques du Continent ont reconnu et souligné la nécessité d'un effort collectif en tant que moyen sûr de s'attaquer à la crise économique que traverse l'Afrique.

De son côté, le Groupe de la BAD a continué à examiner les moyens à mettre en oeuvre pour faire face à la situation. Il a réorienté ses activités dans le domaine de l'analyse des politiques économiques et du dialogue visant à aider les pays membres régionaux à opérer des ajustements structurels et des réformes des politiques. Il a adopté des procédures qui prennent en considération les questions d'environnement dans l'analyse des projets et a mis l'accent sur sa politique d'intervention dans les institutions de financement du développement et dans le secteur des équipements collectifs.

Le dynamisme du Groupe de la Banque s'est notamment concrétisé par un accroissement de 31,3% de ses opérations passant de \$ 879,26 millions en 1984 à \$ 1.154,06 millions en 1985. Les engagements de la BAD se sont élevés à \$ 709,31 millions, ceux du FAD à \$ 439,26 millions (dont \$ 32,92 millions pour le CAT) et ceux du F.S.N. à \$ 5,49 millions. C'est l'agriculture qui vient en tête avec 36,7% des prêts, viennent ensuite les transports (26,7%), les équipements collectifs (19,2%), l'éducation (11,8%) et enfin l'industrie (5,6%).

Les décaissements ont aussi connu un accroissement plus que substantiel (84%): ils sont passés de \$ 288,6 millions pour 1984 à \$ 531,05 millions en 1985. Cette amélioration est principalement due aux efforts entrepris pour renforcer le dialogue avec les emprunteurs et les responsables de l'exécution des projets.

.../...

L'amélioration de la situation du Groupe de la Banque s'est également reflétée au niveau des états financiers:

-pour la BAD, les revenus sont passés de 96,59 millions à 148,28 millions UCB, les dépenses et frais financiers sont passés de 65,9 millions UCB à 95,66 millions UCB et le revenu net de l'exercice a fait un bond de 25.141.639 UCB à 42.756.342 millions UCB soit un accroissement de 70%;

-pour le FAD, les revenus sont passés de 36,6 millions à 39,7 millions UCF, les dépenses sont de leur côté passées de 22,3 millions à 23,6 millions UCF et le revenu net de l'exercice a progressé de 12,35% passant de 14.369.804 UCF à 16.144.677 UCF;

-pour le F.S.N. le revenu net de l'exercice a enregistré une baisse de près de la moitié: il est passé de 34.861.738 à 18.952.646 UC. Les résultats financiers du F.S.N. auraient sans doute été meilleurs si le FSN avait consenti davantage de prêts: un seul prêt de 5,00 millions UC a été approuvé en 1985. Cela est dû au fait que les bénéficiaires ont été frappés de sanctions en raison de l'existence d'arriérés de paiement.

2.3.6. Affectation du revenu net de l'exercice 1985

Tenant compte de la situation économique dramatique du Continent, le Conseil des Gouverneurs a réaffirmé la nécessité de doter le Groupe de la BAD de ressources lui permettant de contribuer au financement de programmes dont les priorités sont axées sur la recherche relative à la production agricole en général, sur celle des denrées alimentaires en particulier et sur l'éradication des grandes endémies. C'est ainsi qu'il a accepté qu'une partie du revenu net de la BAD soit affectée à la recherche agronomique afin d'assurer la sécurité alimentaire et la lutte contre l'enchocercose dans les pays membres régionaux.

Le revenu net de la BAD sera alors affecté comme suit:

-350.000 UC au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) pour compte et mise à disposition de l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT), du Centre international pour l'élevage en Afrique (CIPEA), du Laboratoire international de recherche sur les maladies animales (LIRMA), et de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO). Les parts respectives seront fixées par le Conseil d'Administration;

.../...

-150.000 UC au Programme de lutte contre l'onchocercose (PLO) ;
-le solde, soit 42256.342 UCB à la réserve générale.

Quant au revenu net du FAD, il sera affecté selon les mêmes principes que celui de la BAD, soit:

-350.000 UC au groupe consultatif pour la recherche agricole (GCRAI) pour compte et mise à disposition de l'IAAT, le CIPEA, le LIRMA et l'ADRAO;

-150.000 UC au Programme de lutte contre l'onchocercose (PLO);
-le solde, soit 15.644.677 UCF au compte des revenus nets cumulés.

Par la même occasion, le Conseil des Gouverneurs a décidé qu'une partie du revenu net de chaque exercice sera affectée aux instituts de recherche appliquée pour le développement en Afrique ainsi qu'à l'Autorité chargée des programmes de lutte contre les maladies endémiques.

2.3.7. Nomination des Commissaires aux Comptes de la BAD et du FAD

Conformément aux décisions antérieures des Conseils des Gouverneurs de confier la vérification conjointe des comptes de la BAD et du FAD à deux firmes dont une firme non-régionale et une firme régionale, il a été proposé que les firmes africaines qui, traditionnellement vérifiaient les comptes du groupe de la BAD s'organisent en groupement à cette fin et que la firme Deloitte, Hastings & Sells de Bruxelles soit la firme non-régionale désignée à cette fin pour l'exercice 1987.

2.3.8. Rapport sur les ressources du FAD

A la date du 31 mars 1986, la situation des ressources du FAD se présentait comme suit:

- les déclarations de contribution se chiffrent à 1.522,38 millions UCF;
- les instruments de souscription déposés au Fonds totalisent 1.366,50 millions UCF.

Les programmes annuels de financement qui ont été élaborés pour les exercices 1985 à 1987 ainsi que les prêts approuvés en 1985 et la liste indicative des projets à financer en 1986 et 1987 permettent de s'attendre à ce que l'objectif de financement de 1.500 millions UCF ne rencontre pas de difficultés. De ce fait, les ressources du Fonds seront épuisées à la fin de l'année 1987. Le financement de nouvelles opérations au-delà de 1987 requérant que les dispositions nécessaires soient prises à temps pour reconstituer les ressources du Fonds à un niveau satisfaisant, le Conseil des Gouverneurs a autorisé la Direction de la Banque à mener les consultations nécessaires en vue d'une cinquième reconstitution générale des ressources du Fonds avant la fin de l'année en cours et que lesdites consultations soient menées à terme avant la tenue de l'Assemblée annuelle de 1987. .../...

Le Conseil des Gouverneurs a en outre pris note de la mise en oeuvre de la quatrième reconstitution des ressources du FAD.

2.3.9. Rapport sur la quatrième augmentation générale du capital-actions de la Banque

L'on se souviendra que lors des Assemblées Annuelles tenues du 5 au 8 mai 1985 à Brazzaville, les Conseils des Gouverneurs s'étaient penchés sur les modalités d'augmentation du capital de la Banque et qu'ils avaient autorisé la Direction de la Banque à entreprendre des consultations avec les pays membres en vue d'élaborer un plan pour la quatrième augmentation générale du capital. Cette augmentation est envisagée dans le but de reconstituer les ressources ordinaires de la Banque qui lui permettront de répondre de façon plus substantielle aux besoins de financement des pays membres non-régionaux.

Bien que des consultations aient été menées avec les Etats membres, aucun consensus n'a pu être dégagé pour que les assises de Harare puissent prendre une décision conséquente. Il a été alors décidé de créer un Comité ad hoc composé de 18 Gouverneurs représentant les 18 groupements électoraux. Ledit Comité devra, avec la collaboration du Président de la Banque et les membres du Conseil d'Administration (y compris les Administrateurs suppléants), délibérer sur les propositions relatives à l'augmentation du capital, engager des consultations avec les pays membres et soumettre un rapport contenant des propositions concrètes d'augmentation du capital. Les travaux du comité devront être terminés avec le mois d'octobre pour qu'avant le 31 octobre 1986, le Conseil d'Administration puisse avoir transmis le rapport et un projet de résolution pertinent au Conseil des Gouverneurs qui, le 30 décembre 86 au plus tard, se sera prononcé sur la résolution par un vote par correspondance. Ce qui permettra de doter la Banque de ressources supplémentaires avant le mois de mars 1987.

Signalons qu'en ce qui concerne notre Groupe électoral, c'est le Gouverneur pour le Kenya qui nous représentera au Comité ad hoc et que les Gouverneurs ou les représentants des pays qui le désirent pourront assister aux réunions du Comité et prendre part à ses délibérations.

.../...

Si elle était adoptée, la proposition de la Direction porterait le capital de la Banque de 5,2 à 16 milliards de dollars dont 625 millions constitueraient la part du capital appelé, le reste étant sujet à appel. Le montant de 625 millions de dollars serait réparti entre les membres régionaux et non-régionaux dans des proportions respectives de 2/3 et 1/3. Le paiement serait en outre étalé sur 3 ans pour les non-régionaux et 10 ans pour les régionaux. C'est dire qu'en moyenne, pour ces derniers, l'effort annuel à consentir représenterait moins d'1 million de dollars par pays.

Il ressort néanmoins des déclarations de certains Gouverneurs, notamment ceux représentant les pays membres non-régionaux, qu'il est peu probable, comme signalé plus haut, qu'on puisse atteindre le niveau proposé par la Direction de la Banque.

2.3.10. Accord de coopération entre la Fondation pour le Développement en Afrique et le Groupe de la BAD

La Fondation pour le Développement en Afrique a été créée en 1980 par le Congrès Américain afin de promouvoir un développement de base sur notre Continent et d'encourager le renforcement d'institutions qui peuvent être gérées localement et qui répondent aux besoins de développement économique et social des communautés urbaines et rurales. La Fondation accorde une assistance directe à des individus ou à des communautés locales.

L'accord de coopération autorisé par le Conseil des Gouverneurs définit le cadre dans lequel seront déployés des efforts sur une base commune et sera accordée une assistance. Il souligne la nécessité d'échanges réguliers d'information, la possibilité d'entreprendre des études conjointes ou séparées qui sont d'un intérêt pour les deux parties et les possibilités de cofinancement de projets au profit des communautés rurales.

2.3.11. Accord de coopération entre la CEA et le Groupe de la BAB

La CEA et le Groupe de la BAD coopèrent depuis longtemps en vue de réaliser leur objectif principal qui est de promouvoir le développement économique et le progrès social en Afrique. La coopération entre les deux institutions est régie par un protocole d'accord signé en 1976 entre la CEA et la BAD. L'accord de coopération dont la signature a été autorisée par le Conseil des Gouverneurs lors des assises de Harare élargit la portée, l'objet et les domaines de cette coopération grâce à la coordination des efforts pour la création d'institutions, la recherche sur les problèmes du développement en Afrique, les études économiques et les analyses sectorielles en vue d'identifier, de préparer, d'évaluer et d'exécuter des projets d'investissements.

2.3.12. Date et lieu de la tenue des prochaines Assemblées

Les Assemblées annuelles de l'an prochain se tiendront du 1er au 3 juin au Caire (Egypte). Il a été indiqué que le choix du mois de juin est essentiellement dû aux contraintes du Ramadan.

Pour les années à venir, le Conseil d'Administration avait proposé qu'en raison des problèmes d'organisation et plus particulièrement le déplacement du Secrétariat de la Banque, les Assemblées annuelles du Groupe de la BAD se tiennent, à l'instar de celles de la Banque Mondiale et du FMI, deux fois sur trois au siège. Mais, conscients du fait que les Assemblées annuelles sont aussi une occasion pour être au fait des réalités locales, les Conseils des Gouverneurs ont décidé que les Assemblées se tiendront désormais une fois sur deux au siège de la Banque, étant entendu que si aucun pays n'est candidat pour l'organisation des Assemblées hors siège, celles-ci se dérouleront à Abidjan.

Avec cette résolution, il a donc été décidé que les Assemblées annuelles de 1988 se tiendront à Abidjan, siège de la Banque.

3. CONTACTS EN MARGE DES TRAVAUX DES ASSEMBLEES

En marge des travaux des Assemblées annuelles du Groupe de la BAD, la délégation rwandaise a pu mener des contacts intéressants. Elle s'est respectivement entretenue avec le Président du Groupe de la BAD, Monsieur Babacar N'DIAYE, le staff de la BAD, le Directeur Général adjoint du Fonds Kowéitien, et le Directeur Général du Fonds Saoudien, et le représentant du Fonds de l'OPEP.

3.1. Entretien avec le Président de la BAD

Les assises de Harare ont été pour nous, l'occasion de rencontrer le Président du Groupe de la BAD, Monsieur Babacar N'DIAYE. Avec le Président de la BAD, nous avons évoqué les problèmes du financement de la route Gitarana-Ruhengeri et du projet d'adduction d'eau dans la région des laves. Monsieur Babacar N'DIAYE nous a assurés qu'il avait donné des instructions nécessaires à ses collaborateurs pour approcher les autres bailleurs de fonds (Banque Mondiale pour le projet d'adduction d'eau dans la région des laves et les fonds arabes pour le projet Gitarana-Ruhengeri) en vue de les sensibiliser à la priorité qu'il faut accorder au bouclage financier de ces deux projets.

Le Président Babacar N'DIAYE a aussi profité de notre rencontre pour nous réitérer son entière satisfaction de la visite qu'il a effectuée dans le pays. Il nous a dit garder un heureux souvenir de son séjour au Rwanda.

3.2. Entretien avec le Directeur Général-Adjoint du Fonds Koweïtien

Avec le Directeur Général-Adjoint du Fonds Koweïtien, nous avons évoqué le projet routier Gitarama-Ruhengeri. Le coût de la route étant actuellement évalué à 4,5 milliards de FRW, alors que le Fonds Koweïtien est prêt à participer à son financement pour 5 millions de dollars seulement, nous avons demandé que son intervention soit plus substantielle.

Dans sa réponse, le Directeur Général-Adjoint a d'abord rappelé que le Gouvernement avait préalablement présenté le 6ème projet routier et que le Fonds était toujours disposé à y participer à concurrence de 5 millions de dollars en vue de réaliser le bouclage financier de ce projet. Il a ensuite indiqué que le Gouvernement avait dernièrement fait savoir que le 6è projet routier n'était plus prioritaire et que c'est la réalisation de la route Gitarama-Ruhengeri qui l'était désormais. Il a enfin signalé qu'à son avis, il était préférable d'affecter les 5 millions de dollars au 6è projet routier en vue d'éviter le retard dans son exécution d'autant plus que le financement de la route Gitarama-Ruhengeri est loin d'être bouclé.

Nous avons rappelé que c'est le Fonds Koweïtien qui a assuré le financement des études d'exécution de la route Gitarama-Ruhengeri et qu'il était tout à fait logique que le montant de son intervention soit plus substantiel en vue de faciliter le bouclage financier du projet. Nous avons aussi précisé que la route Gitarama-Ruhengeri est un projet hautement prioritaire et demandé au Directeur Général-Adjoint de nous aider à contacter d'autres bailleurs de fonds potentiels, et plus spécialement les fonds arabes, aux fins de les amener à envisager des interventions suffisantes pour la réalisation de cet important projet dont le déficit actuellement constaté s'élève à près de 25 millions de dollars US.

Sur ce point, le représentant du Fonds Koweïtien a indiqué que la forte baisse des prix du pétrole a eu des répercussions dommageables sur les ressources du Fonds et qu'il n'était pas réaliste de compter sur une enveloppe supérieure à 5 millions de dollars de la part de son Institution et a suggéré l'organisation d'une réunion des bailleurs de fonds potentiels pour examiner les modalités de boucler le financement du projet.

S'agissant de la promesse d'apporter 50% du financement, notre interlocuteur a relevé que la confusion proviendrait de l'information donnée à l'époque et selon laquelle le Fonds Koweïtien n'intervient jamais, dans un même projet, pour plus de la 1/2 du coût.

.../...

3.3. Fonds de l'OPEP

Suite aux discussions que nous venions d'avoir avec le Directeur Général-adjoint du Fonds Koweïtien, le représentant du Fonds de l'OPEP, qui assistait à l'entretien, a signalé que son organisme attendait la confirmation du Gouvernement sur la priorité à accorder à la route Gitarama-Ruhengeri pour le retenir dans son pipe-line pour 1986-87. Il a néanmoins fait remarquer que l'OPEP ne pourra pas, dans les circonstances actuelles, apporter plus que le fonds koweïtien.

3.4. Fonds Saoudien

Le Directeur Général chargé des questions économiques, Abdulan SEHA BANI a expliqué à la délégation que le Fonds Saoudien pourrait intervenir dans le projet de la route Gitarama-Ruhengeri mais qu'il fallait envoyer audit fonds toute la documentation sur ledit projet. Il a en outre souhaité que le Gouvernement puisse présenter d'autres projets pour permettre à son institution d'opérer un choix en connaissance de cause.

A la question de savoir s'il pouvait indiquer le montant que le fonds compte réserver au projet de la route Gitarama-Ruhengeri, notre interlocuteur a précisé qu'à son niveau, il n'était pas en mesure de fournir un tel renseignement. Il a par ailleurs fait remarquer que son fonds intervient pour un montant de 100 millions de dollars US dans le financement du Fonds Spécial pour l'Afrique au Sud du Sahara géré par la Banque Mondiale. On pourrait donc passer par son institution pour faire passer certains de nos programmes dans le cadre de ce Fonds Spécial.

3.5. Entretien avec le staff de la BAD

La délégation rwandaise a aussi profité de son séjour à Harare pour tenir une séance de travail avec le staff de la BAD. Les discussions avec le service des Programmes ont principalement porté sur le programme de coopération pour les années 1986-1988. Elles ont été d'autant plus facilement menées que la mission de programmation qui a séjourné dans le pays à la fin du mois de février avait suffisamment déblayé le terrain et que les entretiens avec le Président de la BAD au cours de sa visite officielle dans le pays ont notamment porté sur notre coopération future avec le Groupe de la BAD.

La délégation rwandaise a pour commencer attiré l'attention du staff de la BAD sur la priorité qu'il faut accorder à la route Gitarama-Ruhengeri et a insisté sur la nécessité qu'il y a à lui réserver un financement substantiel. Il s'est ensuite enquis des projets retenus pour financement au programme 1986-1988.

Pour le projet routier Gitarana-Ruhengeri, le staff de la Banque a indiqué qu'une enveloppe de 5 millions UCF et 10 millions UCB a été réservée à cette fin. Il a néanmoins fait comprendre que le prêt BAD de 10 millions UCB n'était pas du tout limitatif et qu'il peut être augmenté dans le cas où le Gouvernement en exprimait la demande.

Pour le crédit FAD par contre, il a été clairement indiqué qu'il n'était pas possible d'en augmenter l'enveloppe sans renoncer à un autre projet.

Nous avons ensuite voulu ^{nous}/encourager des possibilités de transférer le crédit de 8,8 millions UCB de la route Kayonza-Gabiro à la route Gitarana-Ruhengeri. Nos interlocuteurs nous ont indiqué que cela n'était pas dans les pratiques de la BAD de transférer un crédit d'un projet à un autre. Ils nous ont encore une fois conseillé de renoncer au prêt BAD pour ne pas continuer à payer inutilement des intérêts sur un crédit que nous n'allons pas utiliser et nous ont rappelé que les crédits BAD seront toujours disponibles d'autant plus qu'il s'agit des fonds octroyés à des conditions commerciales.

Quant au programme de coopération pour les années 1986, 1987 et 1988, il se présente comme suit:

1986

- Adduction d'eau Kigali, 2^e phase: 13 millions UCF
- Route Gitarana-Ruhengeri: 5 millions UCF
10 millions UCB ou plus
- Etude du plan directeur de développement de la Préfecture de Ruhengeri: 1,3 millions UCF (Fonds CAT)
- Télécommunications de l'OBK: 5,1 millions UCF

1987

- II^o Projet Education (ENTS + renforcement de l'enseignement professionnel): 15 millions UCF
- Adduction d'eau dans la région des laves: 10 millions UCF
- Etude pour le complexe agro-sucrier: 1,5 millions UCF (Fonds CAT)

.../...

1988 et suivantes

- Réhabilitation du secteur théicole: 5 millions UCF
5 millions UCB
- Electrification des 5 centres secondaires: 10 millions UCF
- Programme riz
- Volet vivrier Nshili-Kivu
- Assainissement de Kigali
- Aménagement de la Nyabarongo
- Gaz méthane
- Développement rural intégré de la Préfecture de Ruhengeri
- Plan Directeur du secteur Tourbe
- Route Gitarama-Kibuye.

Il convient de faire remarquer que cette programmation est d'autant indicative, surtout pour l'année 1988, que les financements FAD pour cette année le seront sur le FAD V dont le niveau de mobilisation de ressources n'est pas pour le moment connu. Il y a cependant lieu de relever que les études peuvent bénéficier de financements sur le fonds d'assistance technique à condition que les services techniques concernés en élaborent les termes de référence dans les meilleurs délais. Ceci est particulièrement vrai pour le programme riz, l'aménagement de la Nyabarongo et le plan directeur du secteur tourbe dont les études pourraient être financées en 1987 sur le CAT.

La revue de cette programmation a aussi été pour nous l'occasion de demander à nos interlocuteurs d'examiner les modalités d'accroître les interventions du FAD en faveur de notre pays, à l'instar de certains autres pays qui ont pu bénéficier d'un volume de ressources plus substantiel. Nous en avons profité pour souligner que c'est de cette seule manière que nos projets pourront être financés en conséquence pour assurer le développement économique et social du pays.

Pour ce qui est des projets en cours d'exécution, la délégation rwandaise a soulevé le problème d'attribution du marché de construction des bâtiments pour le compte du projet Ramba-Gaseke en attirant l'attention de nos interlocuteurs sur l'urgence qu'il y a à se prononcer sur l'attribution du marché. Rappelons ici que le choix de l'Administration s'est porté sur l'entreprise SEBULIKOKO et que les services de la BAD sembleraient pencher en faveur d'EMUJECO. Mais quelque soit le choix des services de la BAD, nous avons insisté sur l'urgence qu'il y a à se prononcer sur l'attribution du marché. Il nous a été promis d'être informé dans les meilleurs délais sur le choix de l'attributaire du marché.

.../...

La question d'utilisation du solde de 100 millions de FRW qui sera dégagé sur le tronçon Cyangugu-Ntendezi de la route Butare-Cyangugu a également fait l'objet de discussions entre la délégation rwandaise et le staff de la Banque.

Rappelons que l'Administration a proposé deux avenants pour l'utilisation de cette somme: un avenant de 47.713.407 FRW pour la réhabilitation du tronçon reliant Kanembe à Rusizi II (3,6 Km) et un avenant de 39.066.320 FRW pour le résurfaçage de l'aérodrome de Kanembe, les 14 millions restants devant constituer une réserve de garantie pour l'exécution des travaux.

Notre délégation ayant rappelé que nous attendons impatiemment qu'une suite soit réservée à notre requête, le staff de la BAD nous a promis d'envoyer prochainement un de ses experts, Monsieur TUYALA, pour examiner le bien-fondé de notre demande et pour s'atteler à la confection du rapport d'achèvement des travaux.

ANNEXE I

DISCOURS INAUGURAL PRONONCE PAR SON EXCELLENCE
LE PREMIER MINISTRE CAMARADE R.G. MUGABE A LA
REUNION ANNUELLE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT ET DU FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
LE 5 MAI 1986, A HARARE.

Monsieur le Président des Conseils des Gouverneurs de la Banque Africaine
de Développement et du Fonds Africain de Développement,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Gouverneurs,

Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement,

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Camarades et amis,

Qu'il me soit permis, de la part du Gouvernement du peuple de Zimbabwe, de vous adresser tout d'abord à vous tous nos souhaits de bienvenue à Harare à l'occasion des réunions annuelles de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Africain de Développement. C'est en fait un honneur pour notre pays d'accueillir ces très importantes réunions. Je voudrais également souhaiter à tous les honorables délégués un séjour agréable à Harare et exprimer l'espoir que le plus grand nombre possible d'entre eux pourront séjourner plus longtemps et découvrir notre pays.

Monsieur le Président et Messieurs les distingués invités,

En considération d'évènements récents et actuels, je ne puis que commencer par évoquer certains problèmes clés. Ceux-ci comprennent la crise du développement africain: les difficultés de l'économie internationale et la situation économique et politique de l'Afrique australe. Il s'agit de problèmes qui, en tant que tels, influent sans aucun doute sur la destinée du peuple africain. A la vingt-et-unième session des Chefs d'Etat et de Gouverneurs de l'Organisation de l'Unité Africaine tenue à Addis-Abeba en juillet 1985, les dirigeants ont observé entre autres choses la grave situation économique du Continent et ont reconnu le fait que le développement devait incomber essentiellement aux gouvernements et aux peuples africains eux-mêmes. Ceci s'est traduit non seulement par l'adoption de la Déclaration sur la situation économique en Afrique mais aussi par l'établissement d'un diagramme du programme prioritaire de l'Afrique pour son redressement économique de 1980 à 1990 dans le cadre du Plan d'Action de Lagos et de l'Acte final de Lagos qui furent eux-mêmes confirmés de nouveau à cette occasion.

.../...

Ce n'était pas la première fois que les dirigeants africains se réunissaient pour examiner de plus près la question de la crise du développement du Continent; à dire vrai la situation difficile de l'Afrique est maintenant bien connue de toute la communauté internationale. Je me félicite de constater à cet égard qu'en réponse à l'appel adressé par le Sommet d'Addis-Abeba, se tiendra plus tard au cours de ce mois une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur la situation économique critique en Afrique. A cette fin les organisations continentales africaines ont procédé conjointement à de sérieux préparatifs, notamment l'OUA et la CEA, avec des apports de la BAD et d'autres organisations. La session spéciale doit fournir l'occasion de prouver la propre détermination africaine de déployer toute son énergie personnelle grâce à des efforts autonomes nationaux et collectifs et de mobiliser tous les soutiens internationaux sur lesquels on peut honnêtement compter de la part de la communauté internationale pour soutenir le programme de redressement prioritaire de l'Afrique mentionné précédemment.

En ce qui concerne la coopération inter-africaine, de grands progrès ont été accomplis et nous pouvons citer en exemple l'institution récente du Fonds de secours spécial d'urgence contre la sécheresse et la famine en Afrique. La coopération et les engagements prennent une importance cruciale lorsque nous évoquons le programme prioritaire 1980-1990 de redressement économique. En particulier parce que ce programme souligne l'importance du secteur agricole sans perdre de vue les liens qui rattachent ce secteur aux autres. La Banque Africaine de Développement et le Fonds Africain de Développement doivent jouer un rôle de premier plan pour mettre en oeuvre ce programme dans les cinq ans fixés. Je suis certain que le Groupe de la Banque reconnaît ces faits et s'est engagé en conséquence. A cet égard on espère que l'augmentation proposée du capital du Groupe de la Banque renforcera l'importance de son rôle dans le développement de l'Afrique. Pour cela il convient de maintenir la détermination de faire jouer à la Banque un rôle important dans la mobilisation des ressources et qu'au lieu de devenir une source résiduelle elle demeure la source essentielle de financement. En outre la Banque ne doit pas se borner à jouer le rôle traditionnel de responsable du financement des projets mais doit également rechercher les moyens d'apporter une aide aux réformes des politiques à suivre et aux stratégies d'ajustement.

.../...

Bien que nous ayons souligné par le passé la nécessité d'un redressement et de progrès économiques, on a peut-être eu tendance à ne pas accorder à l'interaction entre l'environnement et le développement toute l'attention qu'elle mérite, notamment lorsqu'il s'agit des ressources naturelles. En raison du taux d'appauvrissement de nos ressources, l'Afrique court un grave danger. En quelques décennies le tissu même de notre société pourra être mis en péril. Quel que soit le succès des politiques mises en oeuvre dans d'autres secteurs, il sera réduit à néant à longue échéance si notre héritage naturel n'est pas protégé. Le Groupe BAD et FAD ont un rôle important et à égard et je me félicite de constater que ce groupe a déjà mis en route un programme de séminaires et de recherches dans ce domaine.

Il faut également souligner que la question des ressources naturelles doit la majeure partie de son importance à ses liens organiques avec l'agriculture et la production alimentaire. J'observe ici encore avec satisfaction que le rapprochement de la BAD et de la CEA qui a été entrepris à l'initiative du Président de la Banque prouve clairement l'intérêt de la Banque pour cette question.

* Monsieur le Président, je remarque à un autre propos que le projet de constituer le Fonds Monétaire Africain progresse à un rythme plus rapide. Personne ne peut contester l'importance des objectifs du Fonds. Toutefois nous devons éviter le risque de voir cette institution prendre la forme d'une version réduite du Fonds Monétaire International, imposant des conditions identiques. En outre et parce que la crédibilité africaine est en jeu, il faut qu'intervienne un engagement de remplir nos obligations financières vis-à-vis de l'institution proposée sinon elle sera absolument incapable d'atteindre son objectif. Nous savons tous que la constitution d'une telle organisation se justifie par la nécessité de disposer d'une institution monétaire qui ne distribuera pas des remises en tant que telles mais qui aura une attitude positive vis-à-vis des problèmes et des besoins de l'Afrique. C'est pourquoi il serait préférable de mettre au point toutes les formules d'une manière exhaustive et prudente au lieu de tenter d'accélérer l'ensemble du processus.

Monsieur le Président et Messieurs les distingués invités, j'ai demandé une coopération efficace entre les Etats africains pour essayer de résoudre la crise africaine; je suis persuadé que le Groupe de la Banque doit poursuivre sa tâche et accroître son engagement à cet égard. Toutefois, il est évident que les problèmes qui se posent aux pays africains exigent la coopération et le soutien total de la communauté internationale qui nous a de temps à autre tendu une main secourable.

Du point de vue de l'Afrique, le premier aspect de la coopération internationale est constitué par les relations Sud-Sud. Dans mon discours inaugural de la Conférence sud-sud tenue à Harare en novembre 1985; j'ai souligné le caractère impératif de la coopération sud-sud en raison de la similitude de nos expériences et de nos besoins politiques et économiques.

En réalité, Monsieur le Président, le Groupe de la Banque africaine de développement constitue une manifestation vivante de cette coopération, d'autant plus que certains des Etats membres non régionaux eux-mêmes des pays en développement. Cet ensemble forme donc ainsi une base excellente venant compléter des instances comme le Groupe intergouvernemental des vingt-quatre pour les affaires internationales et les diverses activités déployées pour assurer une coopération économique efficace entre les pays en développement.

Le second aspect de la coopération internationale implique nos relations avec les pays industrialisés et dans le cadre d'une perspective mondiale c'est cet aspect qui doit constituer la base d'un nouvel ordre économique international. C'est aussi la position qui a été soutenue par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement Non-Aligné en 1983 à New-Delhi et par le Groupe des 77 dans diverses instances. Le nouvel ordre ne peut s'établir sans une solution satisfaisante et à long terme de la crise de la dette africaine. Il nous faut réaffirmer que même si nous autres africains nous sommes décidés à résoudre nos problèmes et nous ne réclamons pas à grands cris de libres remises, nous ne pouvons réaliser de progrès dans le cadre des manipulations actuelles du système économique international. Nous avons pris connaissance du Plan Baker, des facilités africaines sud-sahariennes, des nouvelles émissions du Fonds d'affectation spéciale du FMI et d'autres mesures destinées à améliorer la situation économique des pays du monde moins favorisés. Bien que nous ne soyons pas opposés aux objectifs généraux de ces initiatives, il est regrettable que ces propositions virtuellement efficaces ne soient trop souvent que des mesures ou des réactions à court terme concernant des points d'un intérêt immédiat pour les pays industrialisés mais ne constituent pas des éléments ayant pour objet des modifications de structure. Il est évident qu'avec une dette extérieure de l'Afrique s'élevant à environ 175 milliards de dollars des Etats-Unis en 1985, un taux de croissance de l'encours de la dette extérieure de plus de 20% pour la période de 1970 et les coefficients du service de la dette extérieure chroniquement élevés,

il serait dérisoire de s'attendre à de véritables progrès, compte tenu des positions internationales actuelles, de la pratique des taux d'intérêt élevés et des taux de change défavorables des grands pays industrialisés, dans des conditions où s'inscrivent le déclin des gains d'exportation et la détermination des termes de l'échange pour les pays en développement, ainsi que la chute ou la stagnation des transferts de ressources.

Monsieur le Président, le Groupe de la Banque Africaine de Développement a déployé de nombreuses activités pour soutenir le développement y compris l'acquisition des fonds nécessaires provenant des marchés de capitaux. Afin de compléter ces activités il a été demandé à l'Afrique de procéder à une approche mieux concertée et plus coordonnée par l'intermédiaire de nos représentants au Comité intérimaire du FMI, au Comité de développement de la Banque mondiale et au Groupe des Vingt-quatre. Nous devons nous efforcer non seulement de convaincre la communauté internationale que l'Afrique constitue une partie intégrante et en fait indispensable du système mondial, mais aussi d'obtenir que cette communauté agisse en conséquence parce qu'une Afrique mieux nantie serait bénéfique pour sa population et pour le monde entier. Dans ce contexte, le Zimbabwe appuie l'appel exprimé par tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains à Addis-Abeba en juillet 1985 pour que se tienne une conférence internationale sur l'endettement extérieur de l'Afrique. Il s'agit là d'un problème grave dont la solution doit être recherchée avec énergie et il est encourageant de constater que la BAD et le FAD se sont unis à l'OUA, à la CEA et à d'autres organisations internationales pour trouver des solutions efficaces.

Messieurs les invités, pour aborder un problème régional urgent on sait que nous avons au Zimbabwe exprimé et consigné notre désir d'une coopération internationale et régionale en participant à diverses organisations allant du Mouvement non aligné à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Nous avons amplement prouvé notre attachement à cette cause. Nous avons en même temps affirmé notre totale réprobation du système de l'Apartheid, ayant dû nous-mêmes recourir à la guerre pour extirper de ce pays un système analogue. C'est donc avec honneur et une profonde souffrance que nous sommes témoins du massacre quotidien de noirs innocents en Afrique du Sud d'une part et du mépris arrogant du droit international de ce même gouvernement qui se livre à des activités de destabilisation des pays voisins d'autre part. En d'autres termes le régime de l'Apartheid non seulement opprime et tue les peuples africains en Afrique du sud et dans les territoires occupés de la Namibie, il poursuit en outre une stratégie active de terrorisme d'Etat vis-à-vis de tous ses voisins soumis à la règle de la majorité, soit directement soit par l'intermédiaire de diverses bandes de traîtres venant de nos pays.

Mesdames, Messieurs,

Je suis obligé de répéter ce que j'ai toujours dit à savoir qu'il n'y aura aucune paix ni aucun développement durable dans l'ensemble du sous-continent austral à moins que la Namibie ne soit libre et que l'Aparthei soit détruit et remplacé par un système démocratique. Sans cette condition, d'une manière ou d'une autre, l'ensemble de ce continent continuera de souffrir. Cela porte également un coup à la pleine coopération au sein de la communauté internationale. J'en appelle donc à ceux qui sont à même d'exercer une influence sur Prétoria pour qu'elle voit clair avant qu'il soit trop tard et pour que soient prises les mesures menant à la destruction de ce système détestable et que soit accordée à la Namibie la liberté qui permettra à ce pays de prendre sa place légitime au sein d'une instance internationale comme celle-ci. La recherche d'un engagement constructif s'est révélée sans aucun doute comme une politique décevante, voire trompeuse, surtout si on la considère dans le contexte de l'aide militaire des Etats-Unis à l'UNITA de Jonas Savimbi et de la manière obstructive d'aborder l'indépendance de la Namibie. En fait si la politique d'engagement constructif pouvait prétendre être universellement valable elle a perdu toute valeur récemment en Libye où l'intervention armée a semé la mort et la destruction. Pour l'Afrique du sud ce sont de douces paroles; pour la Libye c'est le ravage des bombes. Quelle hypocrisie!

Camarades et amis, pour conclure mon intervention j'exprimerai au Groupe de la Banque tous mes compliments pour son rôle croissant dans le développement de l'Afrique. Nous continuerons à nous appuyer sur sa compétence qui repose sur l'expérience acquise depuis sa création en 1963. Le Bureau régional de la Banque, qui s'est ouvert ici à Harare au mois d'août 1983, a rendu des services inestimables pour le développement de la région de la SADCC (Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe). Ceci signifie que le rôle de la Banque est en tout point digne de louage. L'ensemble de l'institution doit se renforcer de plus en plus et devenir un instrument décisif qui favorisera la croissance de nos économies et la transformation de nos sociétés. Dans ces efforts vous pouvez compter sur notre appui total.

Enfin, qu'il me soit permis de vous souhaiter tout le succès possible dans vos délibérations. Monsieur le Président, j'ai maintenant le plaisir de déclarer officiellement ouverte la Vingt-Deuxième réunion annuelle de la BAD et la Treizi-me réunion annuel du FA .

ANNEXE II

DISCOURS PRONONCE PAR M. BABACAR N'DIAYE
PRESIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT A LA REUNION ANNUELLE DE LA
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT ET DU FONDS
AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT LE 5 MAI 1986,
A HARARE

Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En prenant la parole devant vous ce matin, j'éprouve à nouveau un sentiment de gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant lors de notre dernière Assemblée annuelle à la présidence du Groupe de la Banque. De ce poste privilégié, j'ai acquis une connaissance plus intime et élargi ma vision des grands défis auxquels sont confrontés nos peuples et nos gouvernements. Ma brève expérience à la tête de notre institution me confirme dans l'idée, ancrée depuis toujours en moi, qu'assurée de votre soutien, la Banque est capable de relever ces défis.

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter, au nom du Groupe de la Banque africaine de développement, Honorables gouverneurs, Excellences, Mesdames et Messieurs, la bienvenue à la 22ème Assemblée annuelle de la Banque et à la 13ème Assemblée annuelle du Fonds et de rendre hommage à Son Excellence Robert MUGABE qui a bien voulu présider la cérémonie d'ouverture de nos travaux et de le féliciter avec respect et déférence pour le discours dense et riche d'enseignements qu'il vient de prononcer. Nous en tirerons, c'est certain, des leçons pour la conduite de la Banque. Je tiens à exprimer nos chaleureux remerciements aux membres du gouvernement ainsi qu'aux autorités administratives du Zimbabwe pour les excellentes dispositions prises en vue de garantir le succès de ces assemblées. J'adresse à la ville de Harare et à ses habitants, dont les attentions et la délicatesse rendront notre séjour mémorable, les fraternelles salutations du Groupe de la Banque.

Monsieur le Président, si la République du Zimbabwe ne compte pas parmi les membres fondateurs de la Banque, sa prestigieuse histoire, sa lutte exemplaire pour le développement et l'intérêt soutenu qu'elle porte au rôle et

à l'action de notre institution font d'elle un partenaire de choix. Je me réjouis avec les Conseils d'administration et le personnel du Groupe de la Banque de votre élection à la tête du Bureau des Conseils des gouverneurs. Vous pourrez veiller ainsi à la mise en oeuvre de nos plans et de nos programmes d'action. Je ne dirai pas votre compétence reconnue et votre dévouement à l'Afrique. Il convient cependant que vous sachiez combien nous vous solliciterons et n'hésiterons pas à tirer pleinement bénéfice de vos qualités et de votre expérience au cours de votre mandat, car cette année voit l'élaboration d'importantes propositions concernant le programme à moyen terme de la Banque. Je voudrais d'avance donner à vous-même et aux membres de votre Bureau, l'assurance de la volonté sans faille du personnel, de la Direction et des Conseils d'administration de vous apporter leur soutien le plus étroit.

A Brazzaville vous avez choisi, honorables gouverneurs, de me confier le destin du Groupe de la Banque et j'ai eu plaisir à entamer mon quinquennat sous la houlette de Son Excellence Itihi Ossetomba LEKOUNDZOU, venu se rendre compte au siège de notre institution de nos mécanismes d'action pour mieux les saisir afin de mieux conseiller et guider ceux qui ont la charge de la gestion quotidienne. Il est venu présider la cérémonie de mon investiture et prendre de ce fait la mesure de la qualité du personnel de la Banque. Je remercie chaleureusement le bureau sortant et son Président pour avoir accordé à la Banque les soins les plus attentifs à la conduite de ses affaires.

Je faillirai à mon devoir, Monsieur le Président, si je ne rendais pas, au nom du Groupe de la Banque, un hommage tout particulier au Conseil d'administration sortant pour la tâche exceptionnelle accomplie au profit de notre organisation. Le mandat de ce Conseil, dont certains membres reviendront probablement parmi nous, a couvert une période difficile de notre histoire, une période riche d'événements d'une grande portée, tels l'admission des pays membres non régionaux, l'examen de passage auprès des agences d'évaluation de la cote de crédit de l'institution, nos premières incursions sur les marchés financiers internationaux, l'adoption de politiques financières complexes...

Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Je voudrais dire ici que le Conseil dont le mandat s'achève a contribué, plus que tout autre, à faire de la Banque une institution de financement du développement plus efficace, ce qui restera gravé dans les annales de l'organisation.

Il est de tradition, Monsieur le Président, que l'Assemblée annuelle des Conseils des Gouverneurs offre au Président du Groupe de la Banque l'occasion de dresser le bilan des activités et des réalisations de l'exercice écoulé. Je me conformerai à cette coutume, bien qu'il me semble préférable de m'attarder davantage cette année sur les difficultés auxquelles nous nous heurtons et sur la manière dont nous comptons en venir à bout. L'essentiel de mon allocution portera donc sur les termes de ces défis, sur l'action que la Banque doit engager pour y répondre et sur les répercussions qu'une telle action pourrait avoir sur les opérations futures et la structure de notre institution.

J'aimerais néanmoins assurer les Gouverneurs que 1985 a été une bonne année pour la Banque, comme on peut en juger à la lecture du rapport annuel. Par rapport à l'année précédente, les engagements du Groupe ont augmenté de 31 pour cent, les décaissements ont progressé de 84 pour cent et le revenu net s'est amélioré de 19 pour cent. Pour remarquables qu'ils puissent paraître, ces résultats peuvent encore être meilleurs. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à porter une attention toute particulière aux décaissements dans nos efforts pour accroître les flux des ressources vers nos pays membres régionaux.

Au plan financier, je suis heureux de vous informer que, tout comme la Direction de la Banque l'escomptait, l'adhésion des pays membres non régionaux a permis de mobiliser un volume considérable de ressources à long terme, à des conditions très avantageuses, sur tous les grands marchés de capitaux. La Banque africaine de développement n'occupe plus une place marginale dans les milieux financiers internationaux. Bien au contraire, sa

capacité d'emprunt soutient la comparaison avec celle d'organisations plus prestigieuses et mieux cotées par le passé, notamment les institutions similaires se consacrant au financement du développement.

Monsieur le Président,

La question de la mobilisation des ressources revêt une importance capitale pour la Banque, qu'il s'agisse de la programmation des activités dans ce domaine, de l'utilisation des fonds recueillis ou des perspectives offertes. Avec votre permission, j'aimerais en quelques mots expliquer, rassurer et lancer un appel.

Monsieur le Président, la Banque africaine de développement a décidé en 1982 d'ouvrir son capital à des pays non-régionaux, la préoccupation majeure étant à l'époque de n'apporter aucune modification au caractère africain de la Banque et au contrôle de son capital. Il a été relativement facile de se conformer à ces diverses exigences en adoptant les dispositions juridiques appropriées sur la base d'un consensus politique.

En revanche, il n'a guère été aisé de s'accommoder de la situation paradoxale inhérente au fait de limiter la participation de pays dont la garantie devait constituer le passeport le plus sûr pour accéder aux grandes places financières internationales. En d'autres termes, la Banque, ne bénéficiant que d'une faible garantie, aurait nécessairement dû limiter ses opérations sur les marchés obligataires.

En s'inspirant des bons résultats obtenus au cours des vingt premières années de son existence, la BAD a élaboré, avec le concours de la communauté bancaire, si largement représentée aujourd'hui dans cette enceinte, le concept de la dette non-privilegiée, allant de pair avec celui de la dette de premier ordre. Et c'est de cette manière que nous avons réussi à utiliser la totalité du capital sujet à appel comme instrument de mobilisation des ressources.

Monsieur le Président, la valeur d'un tel concept tient au fait qu'il a permis à la Banque de ne pas perdre son autonomie, même après l'adhésion des pays non-régionaux. Son caractère audacieux procède du fait que nulle autre

banque de développement multilatérale n'avait encore songé à appliquer un tel système pour permettre à ses pays membres les plus démunis de présenter leur garantie collective pour appuyer leurs opérations d'emprunt sur les marchés financiers. Ce concept novateur, appliqué à la mobilisation des ressources par une institution de financement du développement, a été jugé digne d'éloges par l'une des principales agences d'évaluation de notre cote de crédit.

Hormis la satisfaction légitime que nous tirons du succès purement technique de telles opérations, nous sommes fiers de pouvoir dire que ce système a entièrement répondu à notre attente puisqu'il a permis d'emprunter en moins de deux ans quelque 800 millions de dollars EU au titre de la dette non-privilégiée.

Monsieur le Président, ces faits démontrent que, si sa gestion financière continue d'être saine et avisée, la Banque pourra continuer à se servir de la totalité de son capital sujet à appel pour mobiliser des ressources, grâce à une exploitation prudente et systématique du mécanisme de la double dette que je viens de décrire.

En bref, quelle que soit la décision qui sera prise quant à l'augmentation du capital actuellement à l'étude, j'ai la certitude, Monsieur le Président, que la Banque sera capable d'utiliser efficacement et de gérer prudemment les fonds qu'elle recueillera.

Ceci me conduit à lancer un double appel. Tout d'abord, je souhaite, au nom du Groupe de la BAD, que le débat sur l'augmentation du capital ne soit pas axé sur la capacité de la Banque à mobiliser et utiliser correctement les fonds qu'elle envisage d'emprunter. Nous devrions nous attacher surtout à considérer les besoins si pressants de notre continent et la contribution que la Banque peut apporter pour couvrir ces besoins.

Ensuite je voudrais vous demander, vous supplier même, de vous pencher avec une attention toute particulière sur la réalité telle qu'elle se présente pour la Banque aujourd'hui et d'éviter que les discussions ne se cristallisent sur des comparaisons entre notre organisation et d'autres instances de financement du développement, mais plutôt de tenir compte des montants que nos prêteurs potentiels pourraient nous octroyer, montants dont ils ont arrêté le niveau après avoir porté un diagnostic critique sur la Banque.

En définitive, Monsieur le Président, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment la Banque va utiliser les ressources dont elle disposera. Les temps changent et il en va de même des besoins de nos pays membres régionaux. C'est la raison pour laquelle j'aimerais mentionner brièvement ici quelques unes des initiatives prises au dernier trimestre de 1985 et dans les premiers mois de l'année en cours pour réexaminer l'oeuvre de notre institution en la situant dans le contexte de la crise économique qui frappe notre continent.

J'avais tracé à grands traits, le 31 Août dernier, ce que je pensais être quelques idées directrices concernant la réorientation de nos activités et j'ai entamé par la suite une série de discussions au niveau du Conseil d'administration et des services de la Banque afin de mieux appréhender les répercussions de ces idées sur la programmation de nos travaux dans les années à venir. Il est encore trop tôt pour parler de résultats, mais je note avec plaisir que j'ai tiré un encouragement des réactions positives et du soutien qui m'a été accordé dans ce processus de réexamen.

Monsieur le Président,

J'aimerais maintenant, si vous le permettez, revenir sur le thème de mon allocution et vous livrer quelques réflexions sur la ligne d'action que nous voudrions adopter pour l'avenir. Je dois avouer que je le fais avec quelque appréhension, sans rapport avec les idées elles-mêmes. Mon appréhension tient, vous vous en doutez, à la multiplicité des déclarations faites sur les difficultés de notre continent et au nombre impressionnant de remèdes prescrits quotidiennement pour guérir l'Afrique de ses maux.

En Afrique, la réponse de la rhétorique à la crise socio-économique est sans commune mesure avec celle des actes et je ne souhaite pas creuser davantage le fossé qui sépare les intentions des actes. Nous devons nous pencher sur les questions touchant à la réorientation de nos activités, et aux moyens de les traduire en politiques et en programmes concrets et c'est à cela qu'on nous jugera.

Monsieur le Président,

Nous avons tous conscience de la situation délicate dans laquelle se trouvent actuellement les pays membres régionaux. Un rapide tour d'horizon permettra de mieux apprécier les actions que nous engageons pour les aider à exécuter leurs programmes de redressement et de croissance.

A cet égard, on observe quelques évolutions favorables au deuxième trimestre de l'année courante. Premièrement, grâce aux efforts concertés des gouvernements africains et à la réponse rapide et efficace de la communauté internationale, les pires effets de la sécheresse et de la famine les plus grandes qu'on ait jamais connues semblent maintenant en régression.

Monsieur le Président, ces mots ne peuvent traduire ni les graves souffrances humaines subies ni la spontanéité et la générosité avec lesquelles des millions d'hommes et de femmes en Europe, en Amérique et ailleurs ont réagi alors qu'ils connaissaient à peine les collectivités, les cultures et les nations de ceux auxquels ils portaient secours. Nous ne rendrons jamais suffisamment hommage à ce témoignage éclatant de solidarité universelle à l'égard des populations de notre continent.

Des indices de plus en plus nombreux démontrent du reste que la production alimentaire s'est améliorée dans la quasi-totalité des régions victimes de la sécheresse. En 1985, la plupart des pays d'Afrique ont connu de bonnes saisons de pluie et les projections de la FAO pour 1986 montrent que la production agricole, à quelques exceptions près, atteindra ou dépassera les niveaux existant avant la sécheresse.

Deuxièmement, l'environnement économique international est devenu plus favorable. Ainsi les taux d'intérêt ont baissé, ce qui devrait alléger le fardeau du service de la dette ; les cours du café se sont raffermis, les prix du pétrole ont fléchi et, depuis, les termes de l'échange des pays d'Afrique à faible revenu se sont améliorés. Ce groupe de pays bénéficiera probablement en 1986, d'un montant supplémentaire de recettes tirées des ventes de café évaluées à près de 750 millions de dollars EU. Je m'empresse d'ajouter que ces développements ne présentent pas que des avantages pour tous les pays africains. Les pays exportateurs de pétrole ont subi de lourdes pertes de

recettes entraînant des bouleversements profonds de leurs programmes d'investissement et aggravant leur endettement.

La fin de la crise socio-économique de l'Afrique n'est pas hélas pour demain. Malgré les perspectives d'une bonne récolte en 1986 et un certain redressement de la conjoncture internationale, les toutes premières données indiquent un taux de croissance du PIB de 2,8 pour cent par an seulement - ce qui laisse entrevoir une baisse ininterrompue du revenu par habitant, baisse qui se poursuit maintenant depuis plusieurs années dans la grande majorité des pays d'Afrique. Le rapport économique sur l'Afrique, préparé conjointement par la BAD et la CEA pour l'année 1986 et dans lequel figurent ces indications, fait état d'une faiblesse chronique de la production et des échanges ainsi que d'une aggravation de l'endettement.

Les causes de l'affaiblissement continu des économies africaines sont bien connues et il est inutile d'en dresser le catalogue. Mais il s'agit d'établir un lien entre la réponse de notre institution et ces problèmes, et pour donner une idée de la priorité que nous accordons à ces causes fondamentales, il serait utile d'en mentionner les plus importantes.

L'une des causes premières est la dégradation alarmante de l'écosystème du continent provoquée par son exploitation abusive. Une pression croissante s'exerce sur les ressources naturelles alors que diminue la capacité relative de ces ressources à y résister et ce déséquilibre a deux conséquences importantes.

Il y a, tout d'abord, le problème bien connu du déséquilibre entre le taux de croissance des besoins humains et le rythme d'exploitation des ressources naturelles pour y satisfaire. Il y a aussi un problème beaucoup plus grave, celui de l'amenuisement des réserves naturelles. Ce phénomène accentue la baisse du niveau de vie et entraîne des pertes irréversibles de ressources naturelles précieuses pouvant mettre en péril à court terme l'existence même des entités socio-politiques telles que nous les connaissons aujourd'hui.

D'aucuns soutiennent que le déséquilibre croissant du système écologique du continent est à l'origine de la crise économique sévissant actuellement en Afrique. "Les faits recueillis par les pédologues, les

agronomes, les météorologues et les économistes montrent" précise un rapport publié par le Worldwatch Institute, "que l'utilisation excessive constante des systèmes biologiques peut déclencher des mutations dont les effets s'accroissent. Chaque phase de détérioration accélère l'arrivée de la prochaine. Quand à des changements destructifs s'ajoutent une augmentation rapide de la population et l'existence d'économies de subsistance, tous les éléments de la tragédie humaine sont réunis".

Le problème atteint une telle dimension qu'il serait illusoire de s'imaginer que la Banque puisse jouer un rôle déterminant dans ce domaine. Ce qu'elle compte faire, c'est de participer à l'effort international visant à inverser le mouvement de détérioration de l'environnement du continent. Le mois dernier, la Banque a organisé à Abidjan un séminaire consacré à l'examen de cette question. J'ai été fortement impressionné par la présentation des tableaux graphiques utilisés pour illustrer la gravité du problème. Un participant a donné à entendre que si les Etats-Unis, pays dont le secteur agricole est, comme chacun le sait, très performant, avaient connu ces trente dernières années un taux de croissance démographique comparable à celui de l'Afrique, ils seraient aujourd'hui un pays à déficit alimentaire.

Les projections figurant dans un document récemment publié par Monsieur Robert Mc NAMARA, ancien Président de la Banque mondiale, montre les proportions alarmantes que prendra l'explosion démographique au cours des prochaines décennies. Il en ressort que, si les tendances actuelles se poursuivent et qu'aucun effort n'est fait en vue de contenir la croissance démographique, la population de l'Afrique sera multipliée par cinq, passant de quatre cent cinquante trois millions en 1980 à deux milliards cinq cent millions d'habitants au cours des cinquante prochaines années, soit l'équivalent de la population mondiale en 1950. Les réserves alimentaires s'amenuiseront, la malnutrition s'accroîtra, et selon les termes de Monsieur Mc NAMARA, "le continent africain subira plus fréquemment l'épreuve de la famine". L'explosion démographique aggravera la dégradation de notre écosystème et déclenchera un processus dont les effets nocifs frapperont davantage nos populations. Ce n'est guère aller trop loin que d'imaginer que la conséquence ultime sera la désintégration du tissu socio-culturel liant nos communautés.

Que peut faire la BAD ? Sensibiliser l'opinion africaine et internationale à ce grave danger, aider les pays à élaborer une stratégie à long terme pour la protection et l'utilisation de l'environnement et les assister dans la mobilisation des ressources indispensables à la mise en oeuvre de cette stratégie.

La chute des investissements est la seconde cause fondamentale de la grave situation qui est la nôtre aujourd'hui. Des études récentes font ressortir que l'investissement intérieur brut dans les pays d'Afrique à faible revenu s'est situé, en moyenne, dans les années 60, tout juste en dessous de 15 pour cent du PIB; un modeste gain de 3 à 4 points a été enregistré au cours de la décennie suivante. Pendant les quatre premières années de la présente décennie, cette augmentation a non seulement été annulée, mais, plus dramatique encore, le niveau des investissements est tombé au-dessous de celui des années 60.

Monsieur le Président, la raison la plus sérieuse invoquée pour expliquer ce phénomène a été la diminution du taux de l'épargne intérieure, tombé de 14 pour cent, en moyenne du PIB dans les années 60 à 6 pour cent en 1984, ce qui représente en gros une chute de 60 pour cent. L'autre raison, plus récente, a été la régression des entrées nettes au titre de l'épargne extérieure, qui sont passées de 11 % en 1980 à 8 % en 1984, bien qu'il s'agisse là d'un niveau nettement supérieur à celui des années 60. Les efforts faits pour encourager l'épargne intérieure ne laissent nullement entrevoir, dans l'immédiat, un renversement du processus de régression économique.

La troisième raison de la persistance de la crise économique en Afrique est le sentiment très répandu que les politiques macro-économiques de croissance sont soit inadéquates soit inexistantes dans la grande majorité de nos pays membres régionaux. En juillet dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Addis Abéba, ont souligné la nécessité pour l'Afrique, de "repenser l'orientation et la gestion à long terme de son économie et de son développement en élaborant les politiques et les stratégies nécessaires". Un document plus récent, préparé par les pays africains en vue de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur la crise économique et sociale de l'Afrique, fait état de "stratégies et de politiques économiques inappropriées, de mauvaise gestion économique" et considère qu'elles sont l'une des causes internes de la crise actuelle.

Il y a enfin le processus fondamental de la transition socio-politique qui enlève souvent à nos pays membres régionaux l'élément de paix et de stabilité indispensable à la croissance économique. Dans le passage de l'état d'entité traditionnelle à celui de nation moderne et dans la recherche de structures adaptées à des aspirations différentes, les sociétés africaines sont souvent les victimes, inévitables dirais-je, de l'interaction intense de forces politiques antagonistes. Il s'agit bien entendu d'une situation qui n'est pas propre à l'Afrique mais qui semble être plus grave chez nous que dans tout autre partie du monde en développement.

Monsieur le Président,

J'aimerais, s'agissant du problème fondamental de la transition socio-politique, souligner qu'il relève d'une gestion souveraine dans laquelle la Banque s'interdit de jouer quelque rôle que ce soit. Si j'y fais allusion, c'est simplement pour faire observer qu'il influe fortement sur le développement et pour insister sur la nécessité de minimiser les conflits socio-politiques pour laisser le processus de la croissance économique suivre son cours. Nous devons tous avoir foi dans la sagesse collective de nos peuples et de nos gouvernements ainsi que dans leur aptitude à trouver des solutions durables.

Abstraction faite des ré-ajustements d'ordre politique, le rôle du Groupe de la Banque dans chacun des trois domaines mentionné est clairement tracé. Il doit contribuer au renversement de la tendance à la baisse de l'investissement et de l'épargne, à la recherche de politiques efficaces et mieux adaptées et s'employer à apporter son concours aux pays membres régionaux en vue de mettre en place des politiques à long terme susceptibles d'enrayer la forte dégradation de l'environnement du continent.

Monsieur le Président, c'est le lieu de donner quelques exemples des initiatives prises ces derniers mois par la Banque pour réorienter ses opérations de façon à tenir compte des graves problèmes que l'Afrique doit résoudre. A cet égard, j'aimerais attirer votre attention, Honorables gouverneurs, sur la proposition relative à la quatrième augmentation générale de son capital dont vous avez été saisis. Dans ce document, le Conseil d'administration et la Direction se sont efforcés de dégager clairement le

rôle que la Banque devrait jouer de 1987 à 1991 en matière de mobilisation de ressources pour le compte de ses pays membres régionaux. Nous avons donné le détail des innovations que nous jugeons nécessaires d'apporter à nos opérations ainsi que des secteurs et des types d'interventions sur lesquels nous pensons nous concentrer si nous voulons réagir positivement à la situation actuelle.

Nous n'ignorons pas qu'un programme de cette nature et de cette ampleur doit être examiné de façon exhaustive et nous sommes prêts à répondre aux questions que ses divers aspects pourraient soulever. Je tiens cependant, Monsieur le Président, à inviter fortement les gouverneurs régionaux et non-régionaux à se prononcer en faveur d'un niveau d'opérations qui contribuerait à soutenir efficacement les efforts déployés par nos pays membres régionaux pour accroître les investissements dans cette période de crise sans précédent.

La cinquième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement pour la période 1988-1990 constituera l'autre grand effort de mobilisation de capitaux. Si les fonds mobilisés au titre de la quatrième augmentation générale du capital de la Banque et du FAD V, sont adéquats, si les récentes propositions de la Banque mondiale concernant l'IDA sont mises en oeuvre, si les concours de sources d'origine bilatérale et privée sont assurés, il devrait être possible d'apporter un appui efficace au programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique que nous allons présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies d'ici quelques jours.

Le rôle joué par la Banque africaine de développement pour aider à relever le niveau d'investissement dans ses pays membres régionaux déborde le cadre de ces initiatives. En plus de la mobilisation du financement extérieur, la Banque doit être prête à aider dans la formulation de politiques destinées à accroître l'épargne intérieure.

Il reste toutefois que la maximisation de l'épargne intérieure n'est qu'un exemple de la nécessité d'une réforme des politiques macro-économiques. L'agriculture, clé du développement de l'Afrique, offre de multiples possibilités à cet égard. Le Zimbabwe témoigne de la façon dont des politiques bien conçues, fondées sur d'excellents services de recherche et de vulgarisation, encouragent le paysannat à obtenir des rendements remarquables.

Notre Banque devrait s'associer beaucoup plus activement, que par le passé aux efforts accomplis par ses pays membres pour formuler des politiques qui favorisent le progrès de l'agriculture. Dans cette optique, j'ai le plaisir de vous informer que, pour concrétiser son désir de participation accrue aux activités de recherche agricole, notre institution se propose, en un premier temps, de verser 500 000 UC au Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale.

A un moment où nous cherchons par tous les moyens à sortir de la crise, il importe de considérer à nouveau les possibilités que le secteur privé offre en matière de redressement et de croissance. C'est ce thème que nous avons retenu cette année pour notre symposium. Nous savons que la délimitation de ce qui constitue le secteur privé et les conditions de son organisation diffèrent d'un pays à l'autre. Au bout du compte, la séparation entre secteurs public et privé est du ressort de chaque Etat, qui, dans l'exercice de sa souveraineté, en détermine les rôles et l'importance et décide de la marge de manoeuvre à laisser à l'initiative privée. Le Groupe de la Banque s'attachera à aider à la compréhension de l'utilité et la place du secteur privé au service du développement. J'espère que dans le courant de la semaine et dans les temps à venir vous voudrez bien, honorables gouverneurs, nous faire part de vos réactions et de vos conseils.

Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,

Une autre question préoccupe notre institution et vous le comprendrez. Le rôle de la femme dans le développement est aussi une importante affaire dont il nous faudra tenir de plus en plus compte dans nos opérations. Il y a environ un an, nous avons organisé au siège de la BAD un séminaire auquel ont participé 54 personnalités féminines venues de 20 pays africains, de 2 pays non-régionaux et d'un certain nombre d'institutions internationales. Plusieurs recommandations ont été formulées à l'intention de la BAD et de ses Etats membres, recommandations que nous sommes en train d'étudier et dont nous allons prochainement saisir notre Conseil d'administration. Dans l'intervalle, nous apportons toute l'assistance possible aux programmes préparés par des groupes de femmes. Ainsi, par exemple, nous sommes convenus d'accorder un soutien matériel pour

l'implantation à notre siège d'une succursale du Women's World Banking. Nous avons également accepté d'aider à l'organisation, cette année, d'un séminaire sur l'accès des femmes au crédit.

Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Telles sont esquissées à grands traits les idées qui constituent la réponse du Groupe de la Banque à la crise économique de l'Afrique. Je n'ai point voulu exagérer aujourd'hui le besoin de mutation de la première institution panafricaine de financement mais il ne fait aucun doute que la Banque doit devenir un agent du développement plus attentif, plus solide, plus dynamique et plus efficace :

- 1) plus attentif en se montrant capable, d'une part, de prévoir les transformations nées du processus de transition dont j'ai parlé il y a quelques instants et, d'autre part, de s'y adapter ;
- 2) plus solide au plan de ses ressources pour davantage participer à l'amélioration des conditions socio-économiques de ses membres régionaux et pour mettre à leur disposition son aptitude à analyser politiques et stratégies de développement ;
- 3) plus dynamique pour ce qui est de la réorientation de ses opérations de manière à tenir compte des priorités définies par les pays emprunteurs ;
- 4) plus efficace enfin dans la gestion prudente de ses ressources et de ses opérations.

Pour mener à bien cette tâche, il conviendrait de rationaliser la structure de notre institution afin d'en faire un instrument répondant mieux aux besoins actuels de notre continent, ce qui revient aussi à motiver notre personnel afin de le rendre plus apte à relever les défis auxquels l'Afrique se trouve chaque jour confrontée. Il appartiendra encore au Groupe de la BAD

d'attirer dans ses rangs des gestionnaires et des professionnels compétents, originaires de l'ensemble des pays membres, régionaux comme non-régionaux.

C'est alors qu'Harare marquera un tournant dans les annales de notre institution, tout comme Libreville, ce jour où, il y a de cela plusieurs années, nous avons ouvert nos portes aux Etats non-régionaux.

Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,
Excellences,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Depuis quinze ans notre continent subit une dramatique régression économique et nous voici, professant d'année en année mille théories du développement mais impuissantes, semble-t-il, à inverser ce processus. Si le Groupe de la Banque ne réussit pas, avec l'armée de ceux qui le soutiennent, à répondre vigoureusement aux termes de ce défi, il risque de porter ses pays membres à croire dans leur désespoir que la pauvreté est une donnée insoluble de leur existence, une condition ordinaire, leur condition et que le développement est un effort vers la recherche d'un mieux-être toujours plus lointain et toujours plus coûteux.

Nous devons tout faire pour effacer cette malédiction, pour empêcher que ce type de raisonnement ne prenne du crédit. Et nous le ferons sans jamais perdre de vue que la tâche du Groupe de la Banque africaine de développement, quels que puissent être les résultats de ses bilans, ne sera véritablement accomplie qu'au jour de la réalisation totale de ses nobles objectifs, à la mesure de l'espérance du continent.

C'est vous, Messieurs les Gouverneurs, qui pouvez lui insuffler la force nécessaire pour traduire dans la réalité les décisions que vous prendrez et le rôle que vous assignerez à la Banque. Assurés que votre sagesse vous dictera les décisions les meilleures, nous pouvons regarder l'avenir avec détermination et avec confiance.

Je vous remercie.

ANNEXE III

CONSEILS DES GOUVERNEURS

HARARE, 5-7 Mai 1986

ORDRE DU JOUR

1. Cérémonie d'ouverture
 2. Présentation des rapports des Comités directeurs
 - a) Rapport du Comité directeur de la BAD
 - b) Rapport du Comité directeur du FAD
 3. Adoption de l'ordre du jour conjoint
 4. Adoption des comptes rendus analytiques de la vingt-et-unième Assemblée annuelle de la BAD et de la douzième Assemblée annuelle du FAD
 5. Election du Bureau des Conseils des Gouverneurs
 6. Désignation des membres des Comités directeurs de la BAD et du FAD
 7. Désignation d'un membre du Comité permanent sur les conditions de service du personnel élu
 8. Election des Administrateurs de la BAD
 9. Election des Administrateurs représentant les Etats participant au FAD
 10. Adoption du Rapport annuel et des états vérifiés des comptes de la BAD
 11. Affectation du revenu net de l'exercice 1985 de la BAD
 12. Affectation du revenu net de l'exercice 1985 du FAD
 13. Nomination des Commissaires aux comptes de la BAD et du FAD
 14. Rapport sur les ressources du FAD
 15. Rapport sur la quatrième augmentation générale du capital-actions de la BAD
 16. Accord de coopération entre la Fondation pour le Développement en Afrique et le Groupe de la BAD
 17. Accord de coopération entre la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique et le Groupe de la BAD
 18. Date et lieu de la Vingt-troisième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BAD et de la Quatorzième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs du FAD
 19. Questions diverses.
-